

PROFESSION SOLENNELLE DU Frère Gédéon MOKE de la Divine Providence

Le samedi 28 juin 2025, dans la chapelle du Centre Theresianum de Kinshasa, s'est tenue une célébration riche en grâces et en profondeur spirituelle : la profession solennelle du Frère Gédéon Moke de la Divine Providence, au sein de l'Ordre des Frères de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel. En cette date hautement significative où l'Eglise célébrait la fête liturgique du Cœur Immaculé de Marie, le frère Gédéon a prononcé son engagement définitif dans la vie religieuse entre les mains du Révérend Père Albert TAMPWO, Commissaire des Carmes Déchaux du Congo. Cette étape marque pour lui le sceau d'une alliance indissoluble avec le Christ, dans l'esprit des conseils évangéliques de pauvreté, d'obéissance et de chasteté.



La célébration eucharistique, présidée par le Père Commissaire, a commencé à 15h30 dans une atmosphère recueillie, portée par le chant, la prière, et la présence fraternelle des membres de l'Ordre, des consacrés, des amis, et de la famille du professant. Après l'appel nominal du père Maître, le frère Gédéon, entouré de ses confrères, s'est avancé humblement pour prononcer son engagement à suivre le

Christ selon la Règle et les constitutions de l'Ordre de Carmes Déchaux. Dans son homélie, le Père Commissaire a livré une méditation dense et interpellante, mettant en lumière les défis majeurs qui pèsent aujourd'hui sur les personnes consacrées : la tentation du confort, la fragilité des engagements, le besoin d'authenticité, l'abus de pouvoir et le menace de la famille biologique lors du décès de leur enfant dans une famille religieuse. Face à ces réalités, il a rappelé que la vie religieuse reste



une prophétie vivante dans un monde souvent désorienté, et que les conseils évangéliques ne sont pas des renoncements abstraits, mais une forme de liberté intérieure pour aimer Dieu et les frères sans réserve.

A la suite de cette exhortation forte et actuelle, le frère Gédéon a prononcé sa profession solennelle, répondant à l'appel du Christ d'un cœur libre et confiant. En prenant cet engagement définitif, il s'est uni plus profondément au Christ serviteur, dans une dynamique de don total de soi, au service de l'Eglise et du monde. Dans un mot de remerciement empreint de simplicité et d'émotion, il a exprimé sa gratitude au Seigneur pour l'œuvre accomplie en lui, à toute la famille carmélitaine, à ses formateurs, aux



confrères scolastiques, et à tous ceux qui ont accompagné son chemin vocationnel. Il s'est également confié aux humbles prières de tous, conscient que la fidélité à un tel engagement repose chaque jour sur la grâce de Dieu et l'appui de la communauté.

Tout compte fait, la profession solennelle du frère Gédéon a été un témoignage vivant d'espérance, un signe fort pour notre Ordre et un rappel que Dieu continue d'appeler des jeunes à se consacrer totalement à Lui. La célébration eucharistique s'est clôturée dans la joie par un moment de fraternité simple et convivial, à l'espace « sous le manguier » du Centre Theresianum. Que ce « oui » définitif soit un ferment de vie nouvelle pour lui et un appel pour tous à vivre dans la fidélité à l'évangile. Félicitations à lui !

Frère David de la Croix, Scolastique Carme Déchaux

